A donner au départ de la course au Praz entre 17h et 17h45 accompagné du règlement.
Pour vous inscrire à la finale du 21 mars, possibilité de renvoyer le bulletin par courrier accompagné du règlement avant le 10 mars :
Courchevel Sports Outdoor Montagne et Escalade - 116 Rue des Sachets - Saint-Bon - 73120 Courchevel

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025

NOM : ..... PRENOM : .....

Sexe : M ❑ F ❑ Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse : .....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Nationalité : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

❑ Licencié FFCAM / FFME :
Club/Team : .....
Joindre obligatoirement une copie de la licence

❑ Non licencié : *Joindre un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique sportive en compétition. Possibilité de prendre le jour de la course une licence découverte FFME ou FFCAM à 6€.*

Challenge ESF 2025
❑ Moniteur ESF .....

Challenge S3V 2025
❑ .....

COURSE	Tarif	Dossard	COURSE	Tarif	Dossard
Forfait saison avec finale (Hors Coupe du Monde)	80€ ❑		Mercredi 5 février 2025	10€ ❑	
Dimanche 15 décembre 2024 Ouverture MSTC saison 15 **(Coupe du Monde)**	20€ en ligne		Mercredi 12 février 2025	10€ ❑	
Mercredi 18 décembre 2024	10€ ❑		Mercredi 19 février 2025	10€ ❑	
Mercredi 25 décembre 2024	10€ ❑		Mercredi 26 février 2025	10€ ❑	
Mercredi 1er janvier 2025	10€ ❑		Mercredi 5 mars 2025	10€ ❑	
Mercredi 8 janvier 2025	10€ ❑		**Finale lundi 10 mars 2025***		
Mercredi 15 janvier 2025	10€ ❑				
Mercredi 22 janvier 2025	10€ ❑		Participant déguisé*		20€ ❑
Mercredi 29 janvier 2025	10€ ❑		Participant non-déguisé*		30€ ❑

*** Le tarif comprend la course, le buffet et le spectacle.**

Pour les accompagnants et spectateurs qui souhaitent assister uniquement au spectacle : Télécharger le bulletin d'inscription dans l'événement « Fatal Bazooka & Friends » sur le site : www.courchevelsportsoutdoor.com

Chèque à l'ordre de « COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE »

NB : Il est impératif d'avoir au moins 15 ans pour pouvoir participer aux Millet Ski Touring Courchevel (Classement à partir de la catégorie Cadet) sauf pour la finale déguisée à condition d'être accompagné par un parent. Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile souscrite auprès d'un assureur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence – assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement. Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images concernant la course dans le cadre de la promotion de celle-ci et atteste sur l'honneur d'être bien en possession d'un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication du ski alpinisme ou d'un sport d'endurance y compris en compétition et décharge l'organisation de tous recours possibles.

Signature :